

## Les parents face aux devoirs à domicile : entre trop d'implication et pas assez...<sup>1</sup>

Olivier Maulini  
Université de Genève  
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation  
Laboratoire Innovation Formation Education (LIFE)

2017

### *Quel est le rôle des parents face aux devoirs de leurs enfants ?*

Nous pourrions dire que ce rôle est très ambigu. Suivant les contextes et les moments, on attend des parents qu'ils adoptent l'un ou l'autre des conduites suivantes : 1. aider leur enfant ; 2. ne pas s'impliquer, mais contrôler que le travail soit fait ; 3. laisser entièrement cette tâche à la charge de l'enfant et de l'enseignant<sup>2</sup> ; 4. éventuellement intervenir auprès du maître s'ils voient des difficultés apparaître à la maison. Dans certaines régions, des consignes écrites sont données à tous les partenaires. Dans d'autres, les attentes sont implicites. Et les enseignants peuvent les interpréter chacun à leur façon. Certains préfèrent par exemple que les parents participent activement à l'encadrement (quitte à faire des erreurs), d'autres qu'ils ne perturbent pas le travail spécifiquement didactique (quitte à refuser leur aide, surtout s'ils se sentent en porte-à-faux). L'ambiguïté peut devenir difficile à vivre lorsque les parents comprennent – à tort ou à raison – qu'ils ne devraient ni trop, ni pas assez s'intéresser à ce que fait leur enfant. Ceux qui sont très proches de l'école (à commencer par les parents qui sont eux-mêmes enseignants) sont évidemment mieux à même de tenir en équilibre sur cette corde raide...

### *Dans les faits, quelle est l'attitude qui domine chez les parents ?*

Aucune. La recherche montre que les parents peuvent se comporter de différentes façons, et que ces façons sont conditionnées par ce qu'on appelle le « style éducatif » des familles, style lui-même conditionné par la situation sociale et culturelle des familles. Un style d'éducation *statutaire* repose sur des règles et des contraintes formelles : dans ce cas, les parents vont surtout vérifier que l'enfant a bien fait son travail, et confier le contrôle des erreurs à l'enseignant auquel ils se fient plus ou moins complètement. Dans le style dit *libertaire*, les parents pourront dire qu'ils font confiance à leur enfant, charge à lui de gérer ensuite sa relation avec l'enseignant. Finalement, dans le style qu'on appelle *associatif* ou *contractuel*, les parents (souvent de classe moyenne et eux-mêmes bien formés) cherchent à ménager la chèvre et le chou : ainsi, ils disent et/ou font comprendre à leur enfant « *je te fais confiance, y compris pour venir me demander de l'aide lorsque tu en ressens le besoin* », mais en même temps, ils s'informent discrètement, observent leur fils ou leur fille en permanence, et s'ils soupçonnent que la liberté est mal utilisée, ils interviennent pour réguler. Notons que les trois styles peuvent se retrouver dans la manière dont se passent aussi les vacances d'été : les parents veillent alors sur leurs enfants en leur faisant remplir des cahiers-vacances comme à

---

<sup>1</sup> Propos recueillis par Anne-Sylvie Sprenger, pour le magazine romand *Femina*.

<sup>2</sup> Le masculin utilisé dans ce texte est purement grammatical. Il renvoie à des collectifs composé aussi bien d'hommes que de femmes.

l'école (style statutaire), en les laissant libres de choisir leurs activités quitte à ne rien faire et à s'ennuyer (style libertaire), ou encore en les menant à apprendre, oui, mais dans des activités cognitives partagées (lire les signaux et la carte routière durant le voyage, écrire des cartes postales aux grands-parents, calculer la somme à dépenser à la buvette, observer et classer les coquillages sur la plage, etc.) et du coup intégrées aux pratiques sociales (style associatif). Le rapport aux savoirs formels se joue dans la vie quotidienne avant même de se jouer à l'école, ce qui provoque bien sûr des inégalités, surtout si l'école choisit de l'ignorer.

***Comment expliquez que ce rôle soit souvent surjoué ou au contraire sous-estimé par les parents ?***

« Surjoué » ou « sous-estimé » sont bien sûr des jugements de valeur. Qui confirment que les parents sont toujours soupçonnables de mal se comporter. Du point de vue d'un expert pointilleux, le parent ordinaire peut toujours faire trop ou pas assez de zèle face à son enfant. Plus il est inquiet (et désarçonné), plus il peut chercher à imiter l'école à la maison. Et plus il est fataliste (et tout autant déconcerté), plus il peut se juger impuissant et tout attendre des enseignants. Bref, lorsque les parents se montrent « mauvais pédagogues » (vus de l'école et des maîtres), ce n'est pas d'abord par « démission », mais logiquement parce qu'ils n'ont pas fait d'études de pédagogie leur permettant de faire face à des situations complexes en mariant habilement guidage et compréhension. Des maladresses sont toujours possibles, entre risque du « trop » et du « pas assez », de l'excès de cadrage (« *Tais-toi et fais ce que je demande !* ») et de l'abus de liberté (« *Fais comme tu veux, puisque tu refuses d'écouter !* »).

***Quelle est la bonne attitude face aux devoirs de ses enfants ?***

Difficile de répondre en général, puisque c'est dans la finesse que se joue la bonne éducation. L'attitude des parents peut d'abord dépendre de l'enfant et des devoirs qu'on lui donne. Par exemple : si l'enfant est submergé (ou s'estime submergé) par les devoirs, un bon parent va l'aider, quitte à parler avec le maître pour trouver une issue. Mais, autre exemple : si cet enfant demande de l'aide à tout instant (par peur de « faire faux »), un parent avisé va l'inciter à plus d'autonomie, quitte à faire une erreur que l'enseignant pourra ensuite corriger (ce qu'il revendique d'ailleurs de son côté...). Il n'y a donc pas une et une seule conduite idéale. C'est toute la difficulté. Car un même enfant peut avoir besoin d'aide en mathématiques et pas en français, ou en janvier et plus en mai, etc. Le plus important, c'est l'existence d'espaces pour (se) parler des devoirs (comme du reste du travail scolaire, d'ailleurs) : en classe (entre maître et élèves), à la maison (entre enfants et parents), et entre les deux espaces (entre maîtres, parents et élèves-enfants). Tant que les règles sont implicites, elles profitent à ceux qui les devinent. C'est une nouvelle source d'inégalité...

***Jusqu'à quel âge est-il acceptable de s'occuper des devoirs de ses enfants et pour quelles raisons ?***

Si l'on suit le raisonnement qui précède, « l'âge ne fait rien à l'affaire », comme le disait Georges Brassens. Plus tôt les enfants prennent confiance en eux, plus ils gagneront peu à peu en assurance et forgeront des compétences. Il y a bien sûr un moment où certains dilemmes disparaissent : peu de parents sont capables d'aider un lycéen à calculer des intégrales ou à dissenter sur la *République* de Platon. Ils doivent alors s'en remettre à l'intelligence de la jeunesse et/ou des enseignants. Mais une fillette de huit ans qui brille par son autonomie n'a pas non plus besoin d'être chaperonnée ; et un doctorant trentenaire malade d'angoisse a peut-être besoin d'être entouré. Tout est affaire de dosage, de relation, d'échanges affectifs et cognitifs délicats à pratiquer. Ne nous y trompons pas : certains couples doivent inventer tout seul l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants ; d'autres sont sous l'emprise de leurs

propres parents et répètent plus ou moins fidèlement ce qu'ils ont vécu dans leur jeunesse ; d'autres encore disposent d'un entourage idéal, ni trop proche, ni trop distant, prêt à les aider ou à se retirer du jeu en alternance, mais toujours à bon escient. Là encore, les styles éducatifs peuvent différer, et produire ou reproduire des inégalités...

### ***Et si l'enfant ne fait pas ses devoirs seuls, comment réagir ?***

Nous sommes à nouveau devant trois solutions. Option 1 : certains parents sévissent et « obligent » le mauvais élève à s'exécuter, quitte à entrer avec lui dans un rapport de force (style *statutaire*). Option 2 : certains parents laissent faire l'enfant et l'enseignant, parfois en reprochant à l'école et aux maîtres de rendre les devoirs obligatoires... (style *libertaire*). Option 3 : les parents les plus habiles ne font ni la première ni la seconde erreur ; ils parlent avec l'enfant et/ou le maître pour voir comment (ré)agir sans renoncer, ni à leur droits, ni à leur devoirs (style *associatif*). Ils se demandent d'où vient le problème ; si les devoirs sont trop difficiles, trop faciles, pas formateurs ; si l'enfant ne veut pas, ne peut pas ou ne sait pas travailler comme on l'aimerait. L'enjeu essentiel n'est pas d'hésiter entre laisser-faire et forçage, mais de comprendre d'où vient le blocage pour intervenir au bon endroit plutôt qu'au mauvais.

### ***Où s'arrête le rôle du parent face aux devoirs ?***

Là où commencent ceux de son enfant et de l'enseignant... Il n'y a pas de limite *a priori* : comme on l'a vu, tout dépend de l'enfant, tout dépend des devoirs, tout dépend de l'enseignant. Mieux les parents sont informés, mieux cela va se passer. Mais à défaut, ce sont les enseignants qui doivent être solidement formés pour assurer la coordination entre les trois partenaires.

### ***La fin des devoirs à la maison, comme c'est aujourd'hui l'idée en France, vous en pensez quoi ?***

En France, les devoirs écrits ont en fait été interdits officiellement au siècle passé : mais ils n'ont jamais cessé d'exister.... Le vrai débat n'est pas « pour ou contre les devoirs », en réalité. Car les systèmes scolaires les plus avancés donnent aux élèves du travail de révision, de mémorisation, d'exercisation. Mais ils jugent que ce travail est trop important pour le confier aux familles, et ils engagent des professionnels pour l'encadrer de manière experte, et socialement plus juste en même temps. À la limite, ils intègrent le « temps des devoirs » dans l'horaire scolaire. Les devoirs tels que nous les connaissons sont la subsistance d'une époque où l'école attribuait aux seuls élèves la responsabilité de « réviser leurs leçons ». Mais nous savons aujourd'hui que réviser n'est pas une simple formalité. Sinon, la question des devoirs ne reviendrait pas sans cesse nous occuper. Un jour, sans doute, toutes les familles recevront de l'instruction publique la prestation que ne peuvent s'offrir pour l'instant que les plus riches d'entre elles. Celles qui paient plusieurs milliers de francs par an pour placer leur enfant en école privée le font en général pour obtenir un service qu'elles ne trouvent pas ailleurs. Certaines optent pour une pédagogie libérale. D'autres pour une pédagogie directive. Mais toutes cherchent d'abord une prise en charge intégrale : horaire continu compatible avec l'emploi des parents et prise en charge complète du travail scolaire par l'école, pour que les familles se consacrent pleinement (et la tête libre) à leurs affaires intérieures. Vue de la recherche, cette évolution semble inéluctable : la solution du passé ne correspond plus aux mœurs et aux attentes du présent. Et il est sans doute dommage que – comme souvent – les enfants de milieu favorisé soient les premiers à profiter d'une pédagogie de qualité.